
Matérialités
du discours rapporté

Au cœur des textes

Collection dirigée par
Claire STOLZ (Sorbonne Université)

1. Parutions récentes :

44. Florence LECA MERCIER, Anne-Marie PAILLET et Geneviève SALVAN, *Des figures au discours. Hommage à Claire Stolz*, 2024.
43. Émilie DEVRIENDT, Lucile GAUDIN-BORDES, Hélène LEDOUBLE, *L'énonciation poétique : entre collectif et singulier. Hommages à Michèle Monte*, 2023.
42. Francesco ATTRUIA, Annafrancesca NACCARATO, Adriana ORLANDI, Chiara PREITE, « *Nous plongeons nos mains dans le langage* ». *Hommage à Paola Paissa*, 2022.
41. Dominique MAINGUENEAU, *Letbos en analyse du discours*, 2022.
40. Isabelle GRELL, *Jean-Paul Sartre, Les Chemins de la liberté. Une lecture inédite*, 2022.
39. Elise NOTTET-CHEDEVILLE, Florence LECA MERCIER (dir.), *Jean qui rit et Jean qui leurre*, 2021.
38. Mathieu GIMENEZ, Marie-Françoise LEMONNIER-DELPY (dir.), *Joseph Delteil & les autres. Échanges, partages et influences*, 2020.
37. Karine GERMONI et Claire STOLZ (dir.), *Aux marges des discours rapportés. Formes louches et atypiques en synchronie et en diachronie*, 2019.
36. Kamel FEKI et Moez REBAI (dir.), *Les Écritures subversives. Modalités et enjeux*, 2019.
35. Paola PAISSA et Ruggero DRUETTA (dir.), *La répétition en discours*, 2019.
34. Anne-Marie PAILLET et Florence LECA-MERCIER (dir.), *Le sens de l'humour. Style, genres, contextes*, 2018.
33. Marc BONHOMME, Anne-Marie PAILLET et Philippe WAHL (dir.), *Métaphore et argumentation*, 2017.
32. Véronique MONTÉMONT et Sylvie LANNEGRAND (dir.), *Résistance intérieures. Visages du conflit dans le journal personnel*, 2016.
31. Amir BIGLARI et Geneviève SALVAN (dir.), *Figures en discours*, 2016.
30. Dominique MAINGUENEAU, *Trouver sa place dans le champ littéraire*, 2016.
29. Anne-Marie PAILLET (dir.), *Albert Camus, l'histoire d'un style*, 2014.
28. Geneviève SALVAN, *Jean Rouaud, L'écriture et la voix*, 2012.
27. Marianne ALPHANT et Marie-Françoise LEMONNIER-DELPY (dir.), *Jude Stefan. Une vie d'ombre(s)*, 2012.
26. Véronique MONTÉMONT et Catherine VIOLLET (dir.), *Archives familiales : modes d'emploi. Récits de genèse*, 2013.
25. Jean-Jacques QUELOZ, *Philippe Soupault : écriture de soi et lecture d'autrui*, 2012.
24. Anna JAUBERT, Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ, Sophie MARNETTE, Laurence ROSIER et Claire STOLZ (dir.), *Citations II. Citer pour quoi faire? Pragmatique de la citation*, 2011.
23. Anna JAUBERT, Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ, Sophie MARNETTE, Laurence ROSIER et Claire STOLZ (dir.), *Citations I. Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*, 2011.
22. Joël ZUFFEREY (dir.), *L'autofiction : variations génériques et discursives*, 2012.
21. Claire BADIOU -MONFERRAN (dir.), *Il était une fois l'interdisciplinarité. Approches discursives des "contes" de Perrault*, 2010.
20. Olga ANOKHINA (dir.), *Multilinguisme et créativité littéraire*, 2011.
19. Samia KASSAB-CHARFI (dir.), *Altérité et mutations dans la langue. Pour une stylistique des littératures francophones*, 2010.

Sous la direction de
Hélène Barthelmebs, Marion Colas-Blaise,
Sophie Marnette et Laurence Rosier

Matérialités du discours rapporté

**AUCCEUR
DESTEXTES**

45

a
ACADEMIA

D/2024/4910/33

ISBN : 978-2-8061-3748-7

© **Éditions Academia**

10 rue du Poirier
B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés.
Reproduction interdite sauf autorisation expresse.

www.editions-academia.be

Le sens du support : préfigurer l'écrit¹

Jean-Marie Klinkenberg et Stéphane Polis
Université de Liège & Fonds national de la recherche
scientifique – Belgique

On peut envisager tout texte écrit comme un discours rapporté. Mais sa spécificité par rapport aux techniques de citation généralement étudiées est qu'il y est fait usage d'une sémiotique qui n'est que partiellement linguistique. Loin d'avoir le caractère ancillaire que lui attribuait Saussure – « Langue et écriture sont deux systèmes distincts : l'unique raison d'être du second est de représenter le premier », énonce une de ses formules maintes fois citée –, l'écriture est aussi une sémiotique de l'espace.

1. Plan d'une scripturologie

Pour rendre compte de cette hétérogénéité de l'écriture, une théorie des écritures – la scripturologie (Klinkenberg et Polis 2018) – est nécessaire. Elle doit comporter trois chapitres, étudiant trois types de signifiants qui ont chacun leurs fonctions : le graphème, le grammème et le scriptème. Si l'on peut en droit distinguer les trois familles de fonctions, il n'y a aucune écriture qui ne les mobilise toutes. Autrement dit, toute écriture présente par définition un ensemble coordonné de fonctions graphémiques, grammémiques et scriptémiques.

On parle de fonctions graphémiques lorsque l'écriture est conçue comme l'appariement d'une sémiotique spatiale et d'une langue. Les théories de l'écriture phonocentristes (cf. Klinkenberg 2018) s'arrêtent le plus souvent à ce point. Nous entendons par fonctions graphémiques non seulement le fait que des graphèmes soient capables de renvoyer à des unités de première et de seconde articulation du langage

¹ Le présent texte applique les rectifications de l'orthographe de 1990, recommandées par toutes les instances francophones compétentes, dont l'Académie française.

(Coulmas 1984 ; Catach 1994), mais encore à tout ce qui relève de la linguistique au sens large, depuis la phonologie et la morphologie jusqu'à la sémantique, la prosodie et la pragmatique : il suffira ici de songer à l'emploi des points de suspension, ou, d'apparition plus récente, aux émoticônes traduisant l'état d'esprit du scripteur.

Les fonctions grammémiques sont quant à elles rendues possibles par l'existence de normes et de variations libres dans l'acte *matériel* de production de l'écrit. Ces normes permettent d'identifier diverses valeurs, qui se laissent aisément ranger dans trois familles : valeurs symboliques, indicielles et iconiques. Ce sont des valeurs symboliques (comme « culture », « prestige », « patrimoine ») qu'assument des graphèmes comme <ph> ou <y> dans l'écriture du français. Ces valeurs expliquent aussi bien des faits d'hypercorrectisme (comme les graphies <lithurgie> ou <rhythme>) que les controverses qui se font entendre lorsque certains entendent toucher à des graphies comme <nénuphar>. Du côté des valeurs indicielles, évoquons le *ductus* nerveux d'une lettre de réclamation, lequel pointe vraisemblablement vers l'état d'esprit du scripteur. Les fonctions iconiques se rencontrent quant à elles lorsque le stimulus d'un signe d'écriture (Fig. 1a) ou d'un de ses formants (Fig. 1b) est également le stimulus d'un signe iconique.



Fig. 1a : Iconisation d'un gramme



Fig. 1b : Iconisation d'un formant

Sans doute est-ce dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne que les potentialités iconiques de l'écriture ont été poussées le plus loin. Dans la « graphie théologique » du nom du dieu Ptah de la Fig. 2, plutôt que de recourir, comme c'est normalement le cas, à trois signes unilitères pour noter les consonnes radicales \square *p*, \cup *t*, et 𓆎 *h* du nom du dieu ($\text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆑}$), on observe un véritable petit tableau figurant une divinité qui sépare le ciel de la terre (Thiers 2022) : entre le ciel (*p.t*) et la terre (*tʿ*), on peut voir la divinité Heh (*hḥ*). Si l'on applique à ces trois stimuli visuels le principe de lecture consonantique, on ne retiendra que les consonnes fortes *p*, *t* et *h* du nom Ptah, qui voit ici

sa fonction démiurgique représentée par l'iconosyntaxe retenue pour les hiéroglyphes écrivant son nom.

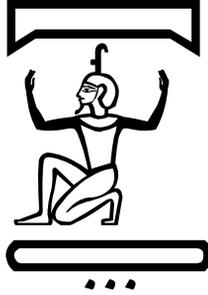


Fig. 2 : Iconisation d'un bloc grammématique

Si la matérialité de la production joue un rôle nul du côté des graphèmes, elle prend du service avec les grammèmes : c'est à travers l'acte pratique de production de l'écrit que se manifestent les variantes, dont certaines se laissent décrire par la mise en œuvre d'une matière. Cette matière exprime donc les valeurs symboliques évoquées.

Dans le cas de la troisième famille de fonctions, les scriptémiques, c'est l'espace d'actualisation de l'écrit qui compte (Harris 1995), espace auquel nous allons à présent nous attacher.

2. De l'environnement scriptural au texte

Ledit espace n'est pas une entité simple. Pour bien le concevoir, il faut se rappeler que tous les objets qui s'y inscrivent sont aussi de nature spatiale : le texte écrit, son support – le mot étant pris en un sens qui va être défini ci-après – et le contexte où ces deux derniers prennent place. Comme on va le voir, les relations entre ces différents éléments sont complexes. Contentons-nous pour l'instant des précisions terminologiques que voici, et qui vont être ultérieurement spécifiées. Convenons d'appeler *espace graphique* la conjonction du texte et de son support. Cet espace graphique ne prend sens que par son insertion dans une pratique, autrement dit dans un *contexte*. Et c'est la nouvelle conjonction entre l'espace graphique et son contexte qui constituera ce qu'il convient d'appeler *environnement scriptural* (Fig. 3).

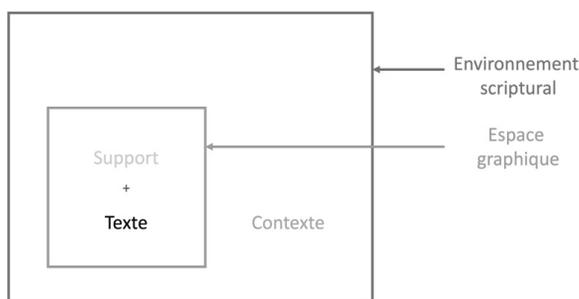


Fig. 3 : Les espaces de l'écriture

Pour explorer ces diverses entités, commençons par l'aspect matériel de la première : le texte écrit, lequel se donne donc à voir comme une manifestation spatiale. Sur le plan génétique, les formes de cette manifestation sont engendrées par le rapport qu'entretiennent deux objets : le subjectile d'une part (une surface ou un volume sur ou dans lequel le texte prend place) et d'autre part l'instrument, qui permet la production de l'écrit (et lui donne une permanence autorisant sa réception). Utiliser les deux mots distincts *subjectile* et *support* n'est pas une coquetterie terminologique gratuite : ce qu'on nomme ici subjectile est le support conçu dans sa matérialité, indépendamment de toute signification ; or il convient, selon Klock-Fontanille (2005 : 33), de ne pas le confondre avec le « support formel », doté d'un statut sémiotique². Ce « support formel » – que nous appellerons tout simplement *support* dans ce qui suit, puisque nous l'aurons distingué du subjectile – est le produit de la sélection de propriétés du subjectile, propriétés qui se voient dotées de pertinence et attribuer un contenu dans un contexte donné, de sorte qu'il devient un modèle de « structure d'accueil des inscriptions » (Klock-Fontanille, *loc. cit.*)

Entre le subjectile et l'instrument, il y a un continuum, ce qui fait qu'il n'est pas toujours aisé de les distinguer : associant les deux, il y a en effet souvent une substance (encre, peinture, etc.) qui ne prend forme que grâce à leur rencontre³. Le papier est ainsi corrélé à la plume, au pinceau ou au cachet, mais aussi aux substances que ces outils per-

² Pour la distinction entre les dimensions matérielles et formelles du support, voir Fontanille (2005). Avec cette distinction, Fontanille et Klock-Fontanille radicalisent celle que Harris (1995 : 117-127) établissait entre « surface physique » et « surface sémiologique ».

³ Cette formalisation transforme ladite substance en écriture. Même sans l'intervention d'une tierce substance, il faut noter que, par définition, l'intervention de l'outil modifie le subjectile (songeons au tracé de lettres du doigt dans le sable).

mettent d'étaler, la pierre l'est au burin mais aussi à la peinture, l'écran aux impulsions électriques qui déterminent l'orientation de ses cristaux liquides, etc. Chacun de ces instruments implique un mode d'inscription spécifique – soustraction (p. ex. gravure), addition (p. ex. peinture), etc.⁴ Mais ces modes d'inscription reçoivent eux aussi un statut sémiotique. Même si la règle est loin d'avoir toujours été appliquée avec la même constance, les reliefs monumentaux égyptiens sont un bel exemple de cette sémiotisation des modes d'inscription : le bas-relief était associé aux inscriptions à l'extérieur d'un monument, alors que le haut-relief était normalement associé aux inscriptions intérieures.

Si la scripturologie ne peut faire l'économie d'une étude de la matérialité de l'écrit, c'est bien parce qu'il y a cette sémiotisation des supports, avec leurs déterminants que sont les subjectiles, les instruments ainsi que les matières et modes d'inscription. Cette sémiotisation fait que le support ne peut être considéré comme un réceptacle passif, mais participe bien à la signification du texte écrit :

Whatever integration there may be between the activities of these two [scripteur et lecteur] needs the surface as the locus for that integration. It follows that the semiological surface is not necessarily a surface in the physical sense, although in many cases it is that as well. (But it may be simply an area in which forms are assembled for processing by the reader). [...] The surface [...] makes its contribution to the significance of what is written (Harris 1995 : 113).

Ce que Klock-Fontanille formule compendieusement : « Le support génère du sens » (2005 : 33).

Mais comment opère cette sémiotisation du support ? Comme on le verra, les supports – le feuillet du livre, la tablette d'argile sumérienne, la pierre tombale, la plaque de rue, la feuille de calcul, l'enseigne de magasin... – ont leurs propres structures (dimension, disposition, texture, etc.), mais surtout exercent leurs propres fonctions (faire connaître l'identité d'un défunt et éventuellement son système de croyances, indiquer le nom d'une rue, appeler des données chiffrées ou triables, et de manière plus générale, solenniser, impressionner, orienter, déterminer un comportement, mettre en évidence, etc.).

Ces fonctions, les supports ne se contentent pas de les exercer : ils les signifient aussi, par leur seule existence. Cette sémiotité n'est donc qu'un cas particulier de la sémiotique des objets. On sait que pour

⁴ Notons que ces modes d'inscription peuvent être combinés : une inscription peut par exemple être à la fois gravée et peinte.

celle-ci, l'objet (architectural par exemple) signifie et communique sa fonction. Elle retrouve ainsi le concept d'affordance, élaboré par Gibson (1977, 1979) et popularisé en psychologie cognitive, en psychologie ergonomique et dans le domaine du design. Ces structures et ces fonctions ont évidemment un impact sémiotique sur le texte écrit : comme on le verra (§ 3), le support préfigure – outre la forme même des signes graphiques – tant le sens général que l'organisation du texte écrit ; en sens inverse, on verra aussi comment la nature du texte peut déterminer le choix d'un support précis (§ 4).

Passons rapidement sur l'influence que le couple subjectile-instrument exerce sur la forme matérielle même des signes graphiques : la structure des signes des écritures cunéiformes est par exemple due à la rencontre entre l'instrument qu'est le calame et le subjectile qu'est la tablette d'argile ; quant aux signes du futhark, l'alphabet runique, les formes de leurs tracés seraient liées à la technique d'incision dans des subjectiles ligneux. Cette influence du couple subjectile-instrument a certes une importance capitale du point de vue historique et anthropologique, mais elle relève du « support matériel », et ce qui intéresse la scripturologie, ce sont les contenus associés à ce qui devient un « support formel ». Ces contenus peuvent être complexes (tel environnement étant investi de valeurs religieuses, politiques, culturelles, économiques, etc. : tous cas d'affordance, dans un sens élargi du terme), mais il y a déjà une sémantique des aspects plastiques du support : douceur ou dureté, permanence ou volatilité, visibilité forte ou faible, blancheur, étroitesse, élévation ne sont pas de simples données physiques, mais sont, elles aussi, déjà des valeurs.

3. Du support contextualisé au texte : de multiples préfigurations

Dans une perspective générative, on peut poser que le sens produit par l'environnement scriptural vient préalablement à l'inscription. Nous nommerons donc *préfiguration* ce mécanisme général.

Mais à bien y regarder, cette préfiguration se décline au moins de trois façons. Tout d'abord, le support contextualisé peut être, pour des raisons matérielles autant que culturelles, plus ou moins *prédisposé* à recevoir du texte. Ensuite, ce support préfigure l'organisation du texte. Ce dernier s'y adapte en effet de trois points de vue formels qui sont (i) le *choix des variantes d'écriture* (la forme grammémique paradigmatique), (ii) les *options de disposition spatiale* des textes (la forme grammémique syntagmatique), (iii) les *normes (ortho-)graphiques* (la forme

graphémique) ; nous parlerons alors de *prédétermination*. Enfin, la troisième préfiguration porte sur les contenus, qu'il s'agisse de sens généraux ou de sens particuliers, correspondant à des thématiques ou à des genres scripturaux précis : c'est la *présémantisation*.

3.1. Préd disposition

Dans les civilisations de l'écriture, certains supports sont expressément dédiés à cette pratique, d'autres ne l'étant pas particulièrement (tout en pouvant bien sûr recevoir celle-ci, comme toute manifestation physique). Exemples d'environnements prédisposés : le papier quadrillé, le parchemin, le papyrus, la page de traitement de texte ; exemples d'environnements non prédisposés : la buée sur la vitre, le sable de la dune, la neige.

Notons qu'il n'y a pas ici de séparation stricte, mais un continuum : tous les intermédiaires existent entre la neige et la feuille de tableur. Il y a donc des degrés de préd disposition, qui dépendent de facteurs culturels, comme le moment et le lieu. Par exemple, si le mur semble bien du côté des environnements non prédisposés, il peut apparaître à certaines époques et dans certains quartiers de nos villes comme un support idéalement prédisposé aux graffitis. Quant au sable, en général peu prédisposé, c'est un des supports possibles pour les caractères du tiffinagh berbère. Dernier exemple de variation, spatial toujours : la paume de la main. En Occident, elle est très faiblement dédiée à l'écriture (sauf occasionnellement pour les étudiants qui y portent ce qu'on appelle des copions en Belgique), mais en Extrême-Orient, elle l'est plus fortement, puisqu'au cours d'une conversation un des interlocuteurs peut tracer un sinogramme dans la paume de l'autre pour préciser son propos. Par ailleurs, le degré de préd disposition d'un support peut être modifié par diverses interventions : si une paroi rocheuse n'est pas par nature vouée à recevoir de l'écriture, on peut très bien l'aplanir et la recouvrir d'un enduit ou d'une peinture.

3.2. Prédétermination

Lorsqu'il est prédisposé, le support contextualisé préfigure aussi les dimensions grammémique et graphémique de l'écrit, en orientant les choix du scripteur sur les points qui suivent : les variantes de systèmes d'écriture, la disposition spatiale du discours rapporté et les normes graphémiques en vigueur.

Choix des variantes d'écriture

On sait que plusieurs sous-systèmes d'écriture peuvent coexister au sein d'une même culture, qu'il s'agisse d'une coexistence systémique,

supposant des règles de répartition rigoureuses, ou d'une coexistence passagère à un moment historique donné. (Exemple de répartition systématique : au Japon, l'écriture combine deux séries de signes, les kanjis et les kanas, lesquels ont une valeur syllabique et se déclinent en deux séries, les hiraganas et les katakanas. Exemple de coexistence momentanée : le passage de l'écriture turque ottomane, dérivée du système arabe, à l'alphabet latin ne s'est pas fait en un jour.) Quand la possibilité de choix existe, l'environnement peut prédéterminer le choix du système mobilisé. Par exemple, si les Hittites disposaient de deux systèmes d'écriture pour noter leur langue – un cunéiforme et un hiéroglyphique –, ceux-ci étaient chacun utilisés dans des contextes bien précis (Balza 2018) : alors que les signes cunéiformes servaient l'écriture de l'administration, les hiéroglyphes matérialisaient, sur des supports monumentaux, l'idéologie du pouvoir en place. Ainsi, l'inscription louvite (langue apparentée au hittite) de la Figure 4 est typique de la sphère officielle, puisqu'elle est le fait d'un roi du 9^e siècle ACN qui affirme son statut et ses mérites (Payne 2010 : 48-52).

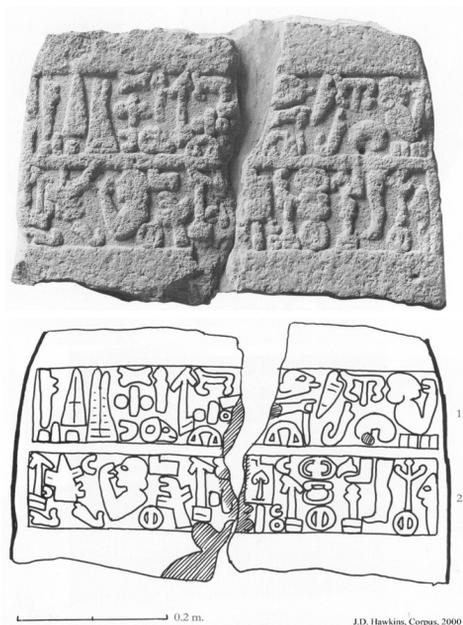


Fig. 4 : Inscription en hiéroglyphes louvites de Qal'at el Mudiq (Hawkins 2000)

Du côté du japonais, où la répartition des séries de signes est assez rigoureuse, on note que l'environnement constitué par le genre du manga fait régulièrement apparaître en kanas des mots qui, dans

un contexte plus formel, seraient de préférence écrits sous la forme de kanjis.

L'expression « variante d'écriture » ne vise donc pas seulement la coexistence de sous-systèmes d'écriture manifestement distincts, comme dans le cas du louvite allégué ci-dessus. Elle vise aussi les variantes d'un même sous-système, comme dans le cas du japonais. Autre exemple, en Égypte ancienne, la variante cursive, dite hiératique, est normalement associée aux subjectiles mobiles (comme le papyrus ou la tablette) alors que les hiéroglyphes sont liés à la monumentalisation. Plus près de nous, on voit que le support prédétermine des variantes stylistiques. On peut en effet affirmer que le papier doublement ligné des cahiers d'écolier de naguère induisait la production d'une écriture moulée, avec ses pleins et ses déliés, et le faisait d'autant mieux si l'instrument était une plume.

La prédétermination a généralement une contrepartie sémantique, et contribue donc à ce que l'on nommera ci-après la présémantisation. Exemples de tels impacts sémantiques : choisir les sinogrammes et non le hangul pour le titre d'un livre édité en Corée confère à ce dernier une légitimité culturelle supérieure ; les hiéroglyphes égyptiens sont liés non seulement à la monumentalisation, mais aux valeurs de pérennité et de sacralité associées aux temples, tombes et autres stèles.

Options de disposition spatiale

Pour des raisons matérielles évidentes, les structures spatiales d'un support peuvent prédéterminer la disposition des unités du discours rapporté. Ainsi, si on estime que les signes du disque de Phæstos relèvent bien de l'écriture, on pourra émettre l'hypothèse que leur disposition en spirale a été dictée par la forme circulaire du support (à moins que ce soit l'inverse !) Un écriteau publicitaire disposé verticalement le long d'une façade prédéterminera une disposition verticale de la séquence des lettres de l'inscription. D'autres supports induiront la présentation dans cet ordre vertical non des séquences de lettres, mais de segments de texte : bottins, monuments aux morts, menus de restaurants. Cela donne la liste, mais aussi la disposition des colonnes sur un *volumen*. En Égypte ancienne, la symétrie des bâtiments a conduit à un agencement significatif des hiéroglyphes. Le texte de la Figure 5, par exemple, est composé de deux lignes, donnant chacune, comme en miroir, deux des noms de la titulature royale du roi Sésostris I^{er} : le nom d'Horus d'or (l. 1) et le nom de Fils de Rê (l. 2). Étant inscrit sur une architrave, le texte est structuré autour d'un axe central, manifesté par le signe de la croix ansée $\dagger nh$ « (que) vive ». Les deux lignes se lisent

donc en partant du centre vers l'extérieur, en allant à la rencontre du regard des signes animés. L'emplacement du texte prédétermine donc l'organisation spatiale des signes qui le composent.



*Fig. 5 : Chapelle Blanche de Sésostri I^{er} (XIX^e dynastie ; Architrave I, face ouest)
(= KIU 1115 ; © CNRS-CFEETK 73073/A. Chéné)*

Une fois de plus, il y a des degrés dans ce type de prédétermination. L'usage du bâton de Plutarque chez les Spartiates impose une très stricte disposition verticale des caractères, alors que celle-ci n'est pas aussi impérative dans le cas de l'écriteau publicitaire.

Toutes ces prédéterminations ont aussi leur contrepartie sémantique. La disposition en liste – qu'il s'agisse de monuments aux morts, répertoires téléphoniques, bulletins de vote, bibliographies, ou de menus déroulants – produit une présémantisation générale : elle indique l'appartenance des référents de tous les items de la liste à une même classe logique.

Options de normes graphémiques

Enfin, le support peut également prédéterminer la réalisation graphémique admise dans un contexte donné. Il suffira pour s'en convaincre de prendre l'exemple du texto <tkT G1 plan ! 😊>. Outre un répertoire graphémique qui ne serait pas autorisé dans une communication écrite plus formelle (présence d'un émoji), ce message – que l'on pourrait gloser « ne t'inquiète pas, j'ai un plan (tu me connais) ! » – témoigne d'une syntagmatique particulière pour les graphèmes qui y sont mobilisés (suite de consonnes, combinaison lettre-chiffre), laquelle ne participe pas des normes orthographiques usuelles. Et c'est bien le support (communication électronique sur un téléphone portable) qui prédétermine l'usage de telles règles graphémiques.

On observe ici encore une contrepartie sémantique à cette prédétermination formelle. Si l'on pourrait penser que le relâchement des règles orthographiques ouvre l'univers des possibles, c'est en fait l'opposé qui se produit, avec une réduction des contenus communicables : <MDR> ne sera que « mort de rire » et jamais « moment de rêver ». Comme corolaire à la prédétermination graphémique, il y a donc, dans le cas présent, une limitation du message à des contenus standardisés et prévus par la norme graphémique en question, hautement socialisée.

3.3. Présémantisation

Comme on vient de le voir, le support contextualisé peut formuler le sens général qu'a ou qu'aura l'inscription, indépendamment de la manifestation de celle-ci. Ce sens potentiel, le texte viendra l'actualiser – plus ou moins bien (une réserve qui trouvera à s'expliquer ci-après). Par exemple, puisqu'une feuille de tableur vierge reçoit normalement des nombres ou quantités et des indications textuelles triables, elle produit, avant même de recevoir une quelconque inscription, des signifiés comme « quantités » ou « ordonnancement » ; un chèque vierge est destiné à accueillir un texte relatif à des montants, mais il émet aussi, avant tout remplissage, un signifié « garantie » ; un vélin produira un signifié « contenu précieux », et ainsi de suite.

Cette présémantisation peut évidemment être plus ou moins précise ; elle se situe elle aussi sur un continuum. Quand les supports sont prédisposés, ils peuvent contraindre les contenus avec plus ou moins de rigidité : à une extrémité de l'éventail, nous avons ainsi la feuille de papier ou l'écran du traitement de texte, compatibles avec presque n'importe quel contenu ; mais à l'autre, nous avons des supports à la présémantisation très stricte, comme la plaque de rue (laquelle ne peut guère contenir qu'un paradigme restreint de données : un toponyme, et éventuellement des numéros d'édifice, l'identification d'un quartier, ou un bref texte encyclopédique), la pierre tombale (qui contient de très brèves données biographiques, comme des noms, des dates, des titres nobiliaires, une appartenance religieuse), la carapace de tortue des textes primitifs chinois (qui ne pouvait recevoir que des prédictions oraculaires).

Un exemple de présémantisation relativement stricte est celui qui découle du genre des textes, les genres ayant à la fois une dimension de contenu et une dimension formelle : une stèle égyptienne ne peut guère recevoir que deux ou trois genres de discours (formule d'offrande, prière, biographie), une devanture de magasin sera préférentiellement

assortie d'un texte relevant du genre commercial, un fronton d'édifice public est apte à recevoir une devise, et ainsi de suite.

Les facteurs qui interviennent dans le choix d'un genre peuvent donc être des contraintes spatiales (les dimensions relativement réduites d'une surface comme le fronton sont susceptibles de s'accommoder d'une devise, mais non d'un récit historique). Mais ce sont surtout des contraintes culturelles, plus ou moins impératives, qui entrent ici en jeu. En retour, les contraintes génériques déterminent le choix des environnements (voir section suivante). On peut donc dire qu'il y a au total une prédétermination réciproque ou corrélation culturellement déterminée entre types de supports contextualisés et genres de textes.

La présémantisation générique peut avoir des contreparties formelles concernant (a) la langue elle-même et (b) le registre langagier ou les niveaux stylistiques mobilisés.

(a) Le choix de la langue : dans maintes villes d'Europe occidentale, des inscriptions en latin figurent au fronton de certains édifices ou sur certains monuments. C'est le caractère solennel de ces constructions qui a prédéterminé le genre de l'inscription, et en corolaire le choix de l'idiome le plus apte à illustrer ce dernier. Ainsi le Neues Museum de Berlin déclare-t-il à qui veut y pénétrer *artem non odit nisi ignarus*.

(b) Pour le registre stylistique, un exemple canonique est celui du télégramme de naguère (« reviens, STOP ») : les contraintes techniques impliquaient des choix stylistiques guidés par la préoccupation d'économiser toute information redondante (phrases courtes, pas de subordonnées, pas de pronoms sujets). Plus actuellement, on songera à la rhétorique des tweets, longtemps limités à 280 caractères.

On voit donc que les présémantisations ont une contrepartie formelle, de même que les prédéterminations avaient une contrepartie sémantique. En outre, toutes ces formes de préfiguration ont des conséquences pragmatiques obviées. Elles exercent en effet sur les partenaires de la communication une force illocutoire plus ou moins précise et plus ou moins impérieuse : le panneau routier invite à communiquer des toponymes et des distances. On peut évidemment échapper à cette force : on est parfaitement libre d'écrire un poème d'amour dans un tableur, et l'artiste conceptuel Patrick Corillon a bien imaginé des plaques de rue comportant de petits récits (Fig. 6). Mais bien sûr, de telles libertés prises avec la présémantisation produisent alors de riches effets stylistiques, d'autant plus forts que la présémantisation est stricte.

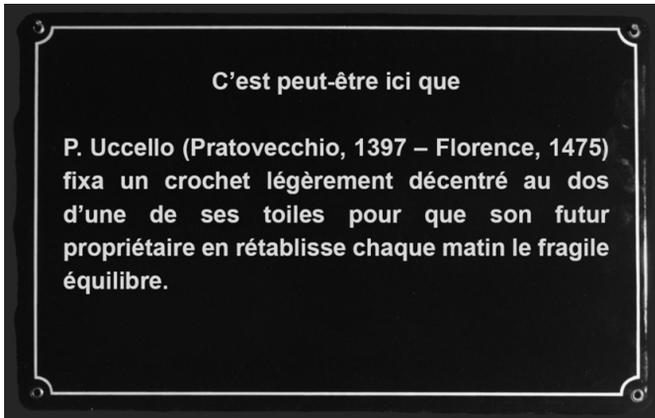


Fig. 6 : Plaque de Rue de Patrick Corillon
(<https://www.corillon.net/images2020/artPlastique/plaques/PR02a.jpg>)

4. Du texte au support contextualisé

Comme on l'a souligné, s'il y a préfiguration du discours rapporté écrit par le contexte, la relation réciproque se vérifie aussi.

De première part, le texte inscrit structure l'espace graphique, en l'organisant suivant de grands schémas spatiaux, comme « orientation », « proportion », etc. Il fournit une orientation à des supports qui, sans lui, n'en auraient peut-être pas intrinsèquement. S'il peut jouer ce rôle, c'est parce qu'il a lui-même une propriété d'orientation. Pensons à un bâtonnet couvert de runes : le morceau de bois n'a pas comme tel d'orientation, mais il en reçoit une de l'inscription, lue de gauche à droite.

Autre organisation de l'environnement par le texte, mais du côté du contenu : on observe que la nature du texte à rapporter peut déterminer son inscription dans l'espace. Par exemple, fournir le titre d'une œuvre d'art dans le contexte qu'est un musée suppose qu'on le fasse sur une surface de dimensions inférieures à l'œuvre et située à proximité de cette dernière ; rédiger un texte de loi ou un quelconque texte officiel nécessite qu'on le place *in fine* sur un support qui permettra adéquatement sa conservation, sa communication et sa diffusion. Cette préfiguration peut évidemment se formuler négativement, sous la forme d'interdictions implicites : on voit mal une liste de courses être gravée dans la pierre, ou un ordre de bourse être tracé sur le sable.

On peut vérifier expérimentalement l'existence de cette préfiguration – comme le notait Harris – en plaçant un texte dans un nouveau contexte et en créant de la sorte un nouvel environnement scriptural : il pourrait y recevoir un autre sens ou avoir une validité différente. Ainsi, des étiquettes renvoyant à des titres d'œuvres d'art reproduites dans un livre sans accompagner les œuvres cesseraient de jouer leur rôle d'index ; un texte de loi qui n'existerait qu'en un exemplaire sur des feuilles de papier à cigarettes serait dépourvu de toute force illocutoire ; le fait pour des textes littéraires d'être disposés sur des plaques de rue – c'est l'exemple de Patrick Corillon, allégué ci-dessus – leur donne un sens différent de celui qu'ils auraient si on les lisait sur papier bouffant.

En somme, les relations « support contextualisé-texte » et « texte-support contextualisé » ne sont pas seulement symétriques : elles jouent simultanément. Elles sont en outre transitives. Si l'on reprend l'exemple déjà avancé des deux systèmes d'écriture du hittite, on observera que si le support du texte détermine l'apparition d'une famille de contenus, c'est l'environnement, comprenant l'objectif social poursuivi avec ce texte, qui détermine le choix du support.

Bibliographie

- BALZA, Maria Elena, « Écriture, performance et pouvoir. L'« invention » des hiéroglyphes anatoliens au II^e millénaire av. J.-C. », in J.-M. Klinkenberg et S. Polis (dir.), *Signatures (Essais en) Sémiotique de l'écriture. (Studies in the) Semiotics of Writing*, n° spécial de *Signata. Annales des sémiotiques. Annal of Semiotics*, n° 9, 2018, p. 505-523.
- CATACH, Nina, « L'Écriture et la double articulation du langage », in *Linx*, 31/2, 1994, p. 37-48.
- COULMAS, Florian, « Theorie der Schriftgeschichte », in G. Hartmut et O. Ludwig (dir.), *Schrift und Schriftlichkeit. Writing and its use*, vol. I, Berlin-New York, De Gruyter, 1984, p. 256-264.
- FONTANILLE, Jacques, « Du support matériel au support formel », in M. Arabyan et I. Klock-Fontanille (dir.), *L'écriture entre support et surface*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sémantiques », 2005, p. 183-200.
- GIBSON, James Jerome, « The Theory of Affordances », in R. Shaw et J. Bransford (dir.), *Perceiving, Acting, and Knowing: Toward an Ecological Psychology*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum, 1977, p. 67-82.
- GIBSON, James Jerome, *The Ecological Approach to Visual Perception*, Boston, Houghton Mifflin, 1979.
- HARRIS, Roy, *Signs of Writing*, Londres-New York, Routledge, 1995.

- HAWKINS, John David, *Corpus of Hieroglyphic Luwian Inscriptions*, Berlin-New York, De Gruyter, 2000.
- KLINKENBERG, Jean-Marie, « Entre dépendance et autonomie. Pour une définition de l'écriture dans les sciences du langage et du sens », in J.-M. Klinkenberg et S. Polis, *Signatures (Essais en) Sémiotique de l'écriture. (Studies in the) Semiotics of Writing*, n° spécial de *Signata. Annales des sémiotiques. Annal of Semiotics*, 9, 2018, p. 103-130.
- KLINKENBERG, Jean-Marie et POLIS, Stéphane, « De la scripturologie » et « On scripturology », in J.-M. Klinkenberg et S. Polis, *Signatures (Essais en) Sémiotique de l'écriture. (Studies in the) Semiotics of Writing*, n° spécial de *Signata. Annales des sémiotiques. Annal of Semiotics*, 9, 2018, p. 9-56 et p. 57-102.
- KLOCK-FONTANILLE, Isabelle, « L'Écriture entre support et surface : l'exemple des sceaux et des tablettes hittites », in M. Arabyan et I. Klock-Fontanille (dir.), *L'écriture entre support et surface*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sémantiques », 2005, p. 28-51.
- PAYNE, Annick, *Hieroglyphic Luwian: An Introduction with Original Texts*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2010.
- THIERS, Christophe, « L'écriture ptolémaïque », in S. Polis (dir.), *Guide des écritures de l'Égypte ancienne*, Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 2022, p. 52-57.

Table des matières

Avant-propos	5
---------------------	----------

Hélène Barthelmebs et Marion Colas-Blaise

Introduction	9
---------------------	----------

*Hélène Barthelmebs, Marion Colas-Blaise,
Sophie Marnette et Laurence Rosier*

Partie 1

Genre de discours

Le sens du support : préfigurer l'écrit	23
--	-----------

Jean-Marie Klinkenberg et Stéphane Polis

La colonne d'écriture : transformations d'un format	39
--	-----------

Rossana De Angelis

Des changements de support, format, média et de leurs effets sur la transposition des discours représentés en discours montrés	59
---	-----------

Alain Rabatel

Partie 2

**Les discours numériques
et leurs spécificités**

**Les matérialités du discours rapporté
numérique sur Instagram et Twitter 73**

Grégoire Lacaze

**#UnAgentVousManque EtToutEstDépeuplé.
Quand la matérialité des tweets informe
sur la réception de l'information voyageur 93**

Agata Jackiewicz, Domitille Caillat et Luce Lefevre

**La parole politique sur la Toile.
De l'iconocitation aux légendes
(urbaines) mémétiques 113**

Eżbieta Biardzka

**Matérialités interdiscursives circulantes
sur Twitter, Instagram et TikTok 129**

Justine Simon

Partie 3

Adaptations et intermédialités

Les formes verbales et visuelles dans le roman <i>Écoutez-voir</i> d'Elsa Triolet	145
--	------------

Polina Pavlikova

De la linguistique au cinéma : quand Pier Paolo Pasolini investit les pratiques du discours rapporté	157
---	------------

Cécile SORIN

Partie 4

**Supports et stratégies de
communication**

Matérialité(s) des discours représentés dans le Corpus 14 : jeu de contraintes et de potentialités	173
---	------------

Corinne Gomila

Le discours rapporté dans <i>Papiers</i>, la revue-livre de France Culture	187
---	------------

Annick Batard

Pratiques citationnelles dans les tracts de Marine Le Pen et du RN (2018-2022)	199
--	-----

Alida Maria Silletti

« Les murs ont la parole » :	213
------------------------------	-----

énonciation graffitée et représentation du discours autre en mai-juin 1968	213
---	-----

Émilie Devriendt

Prolongement

Initiation au faire (ou La fable de l'immatérialité et les problèmes de la « matérialité discursive »)	231
---	-----

Gian Maria Tore

Bibliographie générale	243
------------------------	-----

Index nominum	263
---------------	-----

Présentation des auteur·trice·s	269
---------------------------------	-----